

L'Etat jurassien est-il vraiment un employeur attractif ?

Rémy Meury (CS-POP)

Ce n'est pas la première fois que nous intervenons au sujet de départs de cadres dans l'administration. Le groupe VERT-E-S et CS-POP l'avait déjà fait officiellement par une demande à la CGF en 2021 suite aux départs simultanés de quatre collaborateurs au Service des infrastructures.

En juin 2023, nous avons déposé la question écrite no 3550 pour obtenir des explications sur les raisons de quatre départs de collaborateurs scientifiques à l'Office de l'environnement. Nos questions dépassaient le seul Département de l'environnement pour comprendre ce qui se développait globalement dans l'administration. Cet élargissement à l'ensemble des services se justifiait par les déclarations fréquentes en d'autres lieux de membres du Gouvernement qui insistaient sur le manque d'attractivité des postes de cadres dans l'administration jurassienne.

Dans ses réponses aux questions contenues dans la question écrite no 3550, le Gouvernement était parvenu à dire tout et son contraire. La preuve. La toute fin de la réponse à la question no 2.2. avait le contenu suivant : « *Les conditions offertes par l'Etat à ses cadres, spécialistes et collaboratrices et collaborateurs en général sont intéressantes. Mais pour le rester, elles doivent en permanence être adaptées aux nouveaux besoins de la société* ». Mais le tout début de la réponse à la question no 3 qui suivait directement et qui s'inquiétait de l'avenir, avait le contenu suivant : « *Il paraît assez évident que les problèmes d'attractivité et de fidélisation du personnel rencontrés aujourd'hui risquent de s'amplifier à l'avenir.* » Tout et son contraire, disions-nous.

Dans son édition du 20 février 2024, le Quotidien jurassien publiait un article au titre évocateur : « *Les plus hautes fonctions de l'Etat enregistrent un nombre élevé de départs* ». Des cas précis récents sont cités. Nous regrettons par ailleurs ces départs de personnes compétentes. Mais le Gouvernement, par son Service de l'information et de la communication, minimise une fois encore le phénomène, malgré sa répétition, récente encore, du manque d'attractivité des postes de cadres dans l'administration.

D'où nos questions au Gouvernement sur ce phénomène inquiétant :

- 1. Sans minimiser une fois encore le phénomène, peut-il expliquer les raisons de ces départs nombreux et réguliers ?**
- 2. Y-a-t-il, oui ou non, un problème de recrutement aux postes de cadres dans l'administration cantonale en raison d'une attractivité insuffisante des postes en question ?**
- 3. La réponse ne pouvant être que positive à la question no 2, existe-t-il un projet de valorisation des postes, en général, dans l'administration cantonale, par la mise en place de conditions attrayantes qui peuvent séduire au-delà de l'aspect salarial ?**
- 4. En particulier, les plans d'économie quinquennaux (ou presque) que nous connaissons depuis deux décennies au moins, ont-ils des conséquences sur la motivation des employé-es de l'Etat ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 26 février 2024